



Protocole sanitaire

Dans le cadre de la prévention des risques de propagation du virus covid-19

Il est demandé de respecter les gestes barrière

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon (toilettes à tous les étages) ou du gel hydro-alcoolique mis à disposition dans chaque salle et à l'accueil
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Se saluer sans se serrer la main
- Respecter les distanciations d'1 mètre dans les espaces de circulations, de 2 mètres dans les salles d'activité.
- Port du masque à partir de 6 ans. Le port du masque est obligatoire dans les espaces de circulation, les parties communes, et dans les salles sauf lors de la pratique physique. Chaque usager doit être muni de son masque. Prévoir au moins deux masques par jour.

La Mgi a mis en place

- Une communication partout dans les espaces de travail, de circulation et les sanitaires
- Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont mis à disposition à l'accueil et dans les salles
- Une aération régulière et autant possible, les portes des salles doivent être maintenues en position ouverte
- Un nettoyage des salles, les espaces de circulation et du matériel, chaque jour et entre chaque séance, à base de produits virucides, bactéricides labellisés éco-vert
- Une désinfection quotidienne des sols et points de contact

Les jauges sont limitées dans les salles (jauge établie selon la superficie des salles et le type d'activité).

Les circulations de groupes et d'individus pourront être organisées de façon à ce que les croisements soient limités, sécurisés, en fonction de la taille des parties de la maison permettant de circuler d'un espace de travail à l'autre, voire empêchés dans certains espaces trop étroits.

Santé

Toute personne présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, difficulté respiratoire) ne doit pas se rendre à la Mgi et consulter un médecin.

Chacun devra attester sur l'honneur s'engager à respecter ces consignes, à défaut de quoi la Mgi déclinera toute responsabilité quant au risque sanitaire pris par les personnes qui dérogeraient aux règles établies.

Merci à toutes et tous de votre attention !
L'équipe de la Mgi

CN D

Règles sanitaires

cours quotidiens – workshops – stages

Mesures barrières

- Le port du masque est obligatoire en permanence dans le bâtiment, y compris dans les studios, sauf lors de la pratique physique de la danse et de la consommation assis au bar-restaurant.
- La distanciation physique doit être respectée, y compris dans les studios.
- Avant et après chaque passage en studio, le lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition ou de l'eau et du savon est obligatoire.
- Les vestiaires et les douches ne sont pas accessibles : chaque participant doit arriver en tenue et laisser ses chaussures à l'extérieur du studio.

Bâtiment

- Le rappel des gestes barrières à respecter est affiché dans les espaces de circulation.
- Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont mis à disposition dans les espaces de circulation.
- Les portes des studios doivent être maintenues en position ouverte.
- Les studios sont aérés entre chaque cours et les fenêtres restent ouvertes en continu, quand la météo le permet.
- Les studios et le matériel sont désinfectés chaque matin, et entre chaque séance ou cours.
- Les jauges sont limitées en studio (jauge établie selon la superficie du studio et le type d'activité).

Santé

- Toute personne présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, difficulté respiratoire) ne doit pas se rendre au CN D et doit consulter un médecin sans délai.
- Toute personne présentant des symptômes pendant sa présence au CN D doit prévenir immédiatement le PC sécurité au +33 (0)1 41 83 27 20 ou au 32 26 (depuis le poste téléphonique installé dans chaque studio) et le département Formation et pédagogie.
- Toute personne présentant des symptômes dans les quinze jours suivant sa présence au CN D, doit informer immédiatement le CN D par mail à formation@cnd.fr

